



**MINISTÈRE
DE LA CULTURE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Localisation

Département : Côtes-d'Armor

Commune : Fréhel

Autres communes :

R500

Appellation : Manoir de la Ville Roger

Monument(s)

Appellation : Manoir de la Ville Roger

Protection : inscription partielle

Arrêté : inscription le 04/06/2007

Étendue de la protection : Logis principal en totalité, à l'exclusion des ailes latérales et galeries de raccord

Pour consulter le document officiel, merci de contacter la direction régionale des affaires culturelles.